



DOSSIER DE PARTENARIAT

Nous vous proposons un partenariat vous permettant de bénéficier d'un avantage financier et d'étendre vos prestations auprès de vos clients en mettant à leur disposition une offre d'assurance équestre de qualité.

CHEVAL ASSUR, spécialisé dans la conception de produits d'assurance Equestre dispose depuis près de 25 ans d'un savoir-faire et d'une expertise dans la gestion des contrats d'assurance pour le monde équestre.

Les «PLUS» pour VOUS

- ✓ **Une Rémunération récurrente de 50 % des commissions**
(pouvant être majorée au-delà de la 5ème affaire) versée dès que le montant cumulé des commissions à reverser atteint 50 €
- ✓ **Un référencement gratuit sur notre site internet sur simple demande** (vos coordonnées, votre logo ou un lien vers votre site internet)
- ✓ **Un site internet complet et fonctionnel** répondant à toutes les questions que peuvent se poser les assurés fournissant tous les documents et questionnaires en cas de sinistre ou de modification du contrat
- ✓ **Un espace « client » et « prescripteur » interactif vous permettant** o Réaliser des devis pour vos clients et souscrire en ligne pour leur compte o Visualiser et reprendre les devis réalisés pour chacun d'entre eux o Consulter les contrats de vos clients et visualiser les cotisations de ceux-ci o Effectuer les règlements par carte bancaire sur un site sécurisé o Actualiser vos coordonnées
- ✓ **Une équipe compétente et dynamique à l'écoute des assurés qui s'engage à vous répondre dans un délai maximum de 48H**

UNE GAMME COMPLETE DE GARANTIES pour VOS CLIENTS

L'ASSURANCE DES EQUIDES :

- ✓ **Notre produit Multirisque des Equidés prévoit notamment les garanties Mortalité avec ou sans franchise (et frais post mortem), Vol, Frais Vétérinaires ou Responsabilité civile mais également un éventail d'autres options**
- ✓ **La couverture des chevaux, ânes et poneys jusqu'à leurs 30 ans révolus**
- ✓ **Un plafond de garanti fixé à 6 000 € par sinistre et par an pour la garantie Frais Vétérinaires Optimum en cas de Maladie, Accident et de Frais Chirurgicaux sans franchise**
- ✓ **Un plafond de garanti fixé à 4 000 € par sinistre et par an pour la garantie Frais Vétérinaires Complète en cas de Maladie, Accident et de Frais Chirurgicaux**
- ✓ **Une indemnisation rapide par virement bancaire** (dans les 72 Heures par virement bancaire suivant la réception de l'ensemble des documents et factures).
- ✓ **La mensualisation de la cotisation par prélèvement automatique**
- ✓ **Une souscription en ligne**



L'ASSURANCE DES VANS :

L'assuré peut choisir entre l'un des 4 usages proposés pour l'utilisation de son van avec 3 Formules de garanties différentes qui peuvent être complétées par 4 garanties optionnelles.

4 usages possibles :

- ✓ **Agrément**
Le van tracté assuré est exclusivement utilisé pour les besoins personnels de l'assuré, ou à titre de prêt occasionnel non rémunéré à une personne physique ou morale
- ✓ **Location entre particuliers exclusivement.**
Le van tracté assuré peut être utilisé pour les besoins personnels de l'assuré, et/ou à titre de prêt rémunéré à un particulier (personne physique)
- ✓ **Professionnel (centre équestres, éleveurs, etc...)**
Le van tracté assuré est exclusivement utilisé pour les besoins personnels ou professionnels de l'assuré (personne physique ou morale), et/ou à titre de prêt non rémunéré à une personne physique ou morale)
- ✓ **Location de van par un Professionnel**
Location entre Professionnels et personne physique (particulier) et morale (professionnel)

3 Formules de garanties

- ✓ **Indispensable (minimum)** avec les garanties :
Responsabilité Civile en hors circulation et Protection Juridique
- ✓ **Sérénité** (intermédiaire) avec les garanties :
Vol, Incendie, Catastrophes Naturelles, Événements Climatiques, Frais annexes en cas de vol, d'incendie ou d'accident pour le rapatriement des équidés transportés et du van, Bris de Glace, Responsabilité Civile en/hors circulation et Protection Juridique
- ✓ **Sans Soucis** (tous risques) avec les garanties :
Dommages par accidents, Dommages causés au Van par le ou les équidé(s) transporté(s), Attentat + Vol, Incendie, Catastrophes Naturelles, Événements Climatiques, Catastrophes Technologiques, Frais de remorquage en cas de vol, d'incendie, de panne ou d'accident, Bris de Glace, Responsabilité Civile en/hors circulation et Protection Juridique

4 options complémentaires :

- ✓ La prise en charge, notamment des frais de Dépannage-Remorquage-Relevage, de rapatriement, d'hébergement et/ou frais de pension de l'équidé en cas d'accident ou de panne du van ou du véhicule tractant (moins de 15 ans), sans franchise kilométrique suivant plafonds et dispositions des Conditions Générales
- ✓ L'indemnisation en cas de vol isolé du contenu
- ✓ En cas de perte d'emploi ou de décès, indemnisation des frais de pension (dans la limite de 500 €/1000 €) suite à une perte d'emploi ou un décès par accident (dans la limite de 6000 €/ 12 000 €) sans franchise

Nous proposons également des contrats d'assurance Responsabilité civile seule, les Frais de chirurgie d'urgence (opération de coliques ou suite à fracture osseuse), pour les Cavaliers, le Transport des équidés et la Responsabilité Civile Maréchal Ferrant

N'hésitez à consulter notre site internet : WWW.CHEVAL-ASSUR.COM ou nous contacter à contacts@cheval-assur.com 04.99.52.99.13



COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

Il vous suffit de nous retourner ce document complété accompagné de :

- ✓ Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et de garantie financière conformément aux articles R.530-10 et R.530-4 du code des assurances
- ✓ Une attestation de l'inscription au registre des intermédiaires d'Assurance (ORIAS)

Questionnaire à compléter :

Le nom exact du Cabinet d'Assurances :

La Qualité, le Nom et le Prénom du représentant légal du Cabinet :

Le nom de la Compagnie d'Assurances (si vous êtes un agent) :

Votre Siège social :

Votre numéro siret :

Votre Numéro ORIAS :

Votre n° de téléphone :

Votre Adresse mail :